

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 21 juillet 2017 N°60

## Communiqué de Bruno Le Maire

## Rencontre avec les membres du comité exécutif de la Fédération Bancaire Française (FBF)

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, a réuni ce matin les membres du comité exécutif de la Fédération Bancaire Française (FBF) en présence du Gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau. Assistaient à cette réunion Jean-Laurent Bonnafé, administrateur directeur général de BNP Paribas, François Pérol, président du directoire de BPCE, Frédéric Oudéa, directeur général de Société Générale, Rémy Weber, président du directoire de la Banque Postale, Pascal Durand, directeur général de la confédération nationale du Crédit Mutuel, et Xavier Musca, directeur général délégué du groupe Crédit Agricole SA, ainsi que Marie-Anne Barbat-Layani, directrice générale de la FBF.

Bruno Le Maire a rappelé les mesures annoncées par le Premier ministre en faveur de l'attractivité de la place de Paris. Bruno Le Maire s'est félicité que les membres du Comité Exécutif aient annoncé leur intention de relocaliser des emplois en France. A ce stade, un millier de collaborateurs seraient concernés.

La négociation en cours sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne et ses conséquences pour le secteur financier ont également été évoquées. Bruno Le Maire a rappelé les priorités françaises pour cette négociation. Il a invité les banques françaises à se préparer à cette échéance et à prendre toutes les mesures utiles pour garantir la pérennité du financement de l'économie française et européenne.

Cette réunion a enfin permis d'évoquer les négociations en cours en matière de régulation bancaire au niveau européen et international. Bruno Le Maire a rappelé son souci que ces négociations aboutissent à un compromis garantissant à la fois la stabilité financière et le bon financement de l'économie européenne.

## **Contact presse**:

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

